

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SAS PASINI sur la commune principale de l'AIOT Ancien chemin de Toulon 83110 SANARY SUR MER.

La référence de votre dossier est A-3-QFJBGQSRN et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/11/2023 à 09h23 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **31099810900113**

Raison sociale **PASINI**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

421 Avenue Baron Dominique LARREY

Ancien chemin de Toulon

LA FARLEDE

83110 SANARY SUR MER

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Directeur Environnement**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SAS PASINI**

Description des activités :

Négoce de granulats. Réception et traitement des déchets non dangereux.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Ancien chemin de Toulon

83110 SANARY SUR MER

X : 927524

Y : 6229930

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Implantation de l'installation](#)

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

1/ L'installation PASINI Sanary est actuellement composée des parcelles 0283 et 0282 (Annexe 8 : Déclaration de la modification d'une ICPE). La parcelle 0280 a été rendue au propriétaire le 1er juin 2023 ; celui-ci nous autorise toutefois à titre gracieux l'entreposage de bennes. La parcelle 0280 a été rendue conforme à son état initial. Il n'y a pas eu de mise en sécurité dans la mesure où seuls des déchets inertes non dangereux y étaient entreposés et avons procédé à une remise en état du terrain en évacuant les déchets inertes issus exclusivement de notre exploitation. 2/ Suppression de la rubrique 2260. Nous n'avons mis en place aucune mesure de mise en sécurité et n'avons

procédé à aucune remise en état du terrain dans la mesure où l'activité en lien avec la rubrique 2260 n'a jamais été mise en place.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2515	2515-1-b	Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	180 kW	180 kW	D
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres	Superficie de l'aire de transit 6300 m ²	Superficie de l'aire de transit 6300 m ²	D
2710	2710-2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 270 m ³	Volume susceptible d'être présent 270 m ³	DC
2714	2714-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 800 m ³	Volume susceptible d'être présent 800 m ³	D
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 900 m ³	Volume susceptible d'être présent 900 m ³	DC
2791	2791-2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 9.5 t/j	Quantité de déchets traités 9.5 t/j	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.